Niveau: TROISIEME

Discipline: EDHC

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME 2: LES COMPORTEMENTS DU CITOYEN ET LA DEMOCRATIE.

LEÇON 4: LES PARTIS POLITIQUES ET LES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE ET LA PRESERVATION DE LA PAIX SOCIALE

SITUATION D'APPRENTISSAGE:

Des élèves de ta classe, membres de la troupe théâtrale envisagent de boycotter la cérémonie d'inauguration du C.D.I (Centre de Documentation et d'Information) en présence du président du Conseil Economique, (et) Social, Environnemental et Social et du représentant du président du Conseil Constitutionnel. Ils font part de leur projet à leurs camarades de classe. Pour les convaincre d'y renoncer ces derniers décident de s'informer auprès du professeur d'EDHC sur les Institutions, leur importance et les attitudes à adopter face aux personnalités qui les incarnent

I- LES PARTIS POLITIQUES

1-1-Définition :

Un parti politique est un groupement de personnes unies par la même idéologie et les mêmes intérêts, participant au jeu politique pour la conquête du pouvoir d'Etat en vue d'appliquer son projet de société.

I-2-La classification des partis politiques

Selon leurs idéologies, on distingue : Les partis de droite : prônent le libéralisme Les partis de gauche : prônent le socialisme

Les partis du centre : ils ont une position médiane entre la gauche et la droite

I-3-. Les règles et principes régissant un parti politique dans un régime démocratique

Pour leur fonctionnement les partis politiques se fixent des principes et des règles auxquelles doivent se soumettre les adhérents ou militants :

- -le respect de la discipline du parti
- --la tolérance des idées
- -le respect des valeurs républicaines et des lois ;
- -la solidarité et l'union des militants.

I-4. Les comportements responsables envers les partis politiques

Ces comportements s'appuient sur des valeurs individuelles et sociales que sont : le respect, la tolérance, l'honnêteté, la solidarité, la justice. -Le respect : il suppose que tout individu doit se conformer à la loi et aux principes

démocratiques et avoir des égards pour les autres ; **Exemple**: pour contester les résultats d'une élection il faut s'adresser aux structures prévues à cet effet.

-La tolérance : c'est l'acceptation de l'autre comme son égal et élément de la société ou de la communauté à laquelle l'on appartient, et soumis aux mêmes lois et règles.

Exemple : dans le cadre du jeu démocratique, accepter les critiques ou la remise en cause de ses propres idées par les adversaires.

-L'honnêteté : vertu consistant à reconnaître aux autres leurs droits et devoirs.

Exemple: reconnaître ses erreurs, les limites de ses propositions et accepter quand elles sont constructives, les idées des autres.

- -la solidarité : l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance.
- -la justice : juste appréciation, reconnaissance et respect des droits et du mérite de chacun.

Les comportements responsables favorisent le jeu démocratique et permettent aux activités de se dérouler dans de bonnes conditions. Ce qui contribue :

- -à préserver la paix,
- -à instaurer la cohésion et l'harmonie sociale,
- au développement économique.

I-5 L'importance d'un parti politique dans un régime démocratique

En démocratie, les partis politiques permettent :

- -la formation politique des militants dans un esprit républicain.
- -l'équilibre du débat politique
- -La libre expression des citoyens
- -la confrontation des idées et des programmes de gouvernements
- la pluralité des choix

II- LES INSTITUTION DU POUVOIR JUDICIAIRE

La réforme constitutionnelle de Mars 2020 a entrainé la dissolution de la Cour Suprême pour faire place à deux nouvelles institutions : la Cour de Cassation et le Conseil d'Etat

II-1-<u>La Cour de Cassation</u> est la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire. Elle statue souverainement sur les recours en cassation contre les décisions rendues en dernier ressort par les Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire.

II-2-Le Conseil d'Etat est la plus haute juridiction de l'ordre administratif. Il statue souverainement sur les décisions rendues en dernier ressort par les Tribunaux administratifs et par les Juridictions administratives spécialisées en matière de contentieux administratif. Il exerce en outre une fonction consultative.

II-3-La Cour des Comptes

La Cour des Comptes est l'Institution suprême de contrôle des finances publiques.

Elle contrôle la gestion des comptes des services de l'Etat, des établissements publics nationaux, des collectivités locales et de toutes les structures bénéficiant des ressources de l'Etat.

II-4-Le Conseil Constitutionnel

Le Conseil constitutionnel est une juridiction constitutionnelle. Il est indépendant et impartial. Il est juge de la conformité de la loi au bloc de constitutionnalité car toutes les lois doivent être conformes à la Constitution.

Le Conseil constitutionnel se compose :

- d'un Président ;
- des anciens Présidents de la République, sauf renonciation expresse de leur part ;
- de six conseillers dont trois désignés par le Président de la République, deux par le Président de l'Assemblée nationale et un par le Président du Sénat.

Le Conseil constitutionnel est renouvelé par moitié tous les trois ans.

-Il est dirigé par un président nommé par le président de la république pour une durée de 6 ans non renouvelable.

Le conseil constitutionnel statue sur :

- l'éligibilité des candidats à l'élection présidentielle.
- -Le Conseil constitutionnel arrête et publie la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle quinze jours avant le premier tour du scrutin, après que la Commission indépendante chargée des élections a procédé à la vérification des dossiers des différents candidats et publié la liste provisoire des candidatures ;
- l'éligibilité des candidats aux élections parlementaires. La liste définitive des candidatures aux élections des députés et des sénateurs est établie et publiée par la Commission indépendante chargée des élections;
- Les contestations relatives à l'élection du Président de la République, des députés et des sénateurs ;
- -la déchéance des députés et des sénateurs.

Le Conseil constitutionnel proclame les résultats définitifs de l'élection présidentielle.

Il contrôle la régularité des opérations de référendum et en proclame les résultats.

III. <u>LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL</u>

Le conseil économique et social comprend cent vingt membres nommés par le Président de la République.

Son bureau comprend : un président, un premier vice-président, cinq vice-présidents, six Secrétaires, deux questeurs.

Le président et le premier vice-président sont nommés par le Président de la République pour une période de 5 (cinq) ans.

Les autres membres du bureau sont nommés par le président de la République, pour une période d'un an renouvelable

Cette institution a pour rôle de :

- -émettre des avis sur les projets de lois, d'ordonnances ou de décrets, ainsi que sur les propositions de loi à caractère économique et social entrant dans le domaine de sa compétence
- -assurer la représentation des principales activités économiques et sociales,
- -favoriser la collaboration des différentes catégories professionnelles entre elles
- -contribuer à l'élaboration de la politique économique et sociale du gouvernement
- -appeler l'attention du Président de la République ou du Président de l'assemblée Nationale sur les reformes qui lui paraissent de nature à favoriser le développement économique et social.

IV. L'IMPORTANCE DES INSTITUTIONS

Par leur rôle les institutions contribuent à/au

- -développement économique et social de la nation à travers le contrôle de la bonne gestion des ressources de l'Etat ;
- -la préservation de la paix à travers la justice et l'équité ;
- -la consolidation de la démocratie.

V-<u>LES COMPORTEMENTS RESPONSABLES FACE AUX INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE</u>.

- -L'obéissance,
- -le respect.
- -la soumission aux décisions,
- -l'utilisation des moyens légaux en cas de recours

<u>RESUME</u>

Les partis politiques, les Institutions de la République sont autant de structures qui dans leur rôle participent à l'animation de la démocratie et à l'instauration d'un Etat de droit.

Le devoir de citoyen exige l'adoption de comportements responsables face à ces structures pour consolider l'autorité de l'Etat.

Activité d'application

Voici un ensemble de règles et principes. Relève ceux qui sont spécifiques à un parti politique dans un régime démocratique.

- a) Respect de la discipline du parti
- b) Accès à l'exercice du pouvoir par tous les moyens ;
- c) Tolérance des idées
- d) Respect des valeurs républicaines
- e) Accepter toutes les idées des dignitaires du parti sans les discuter.
- f) Esprit de solidarité et d'union entre les militants

Corrigé: a); c); d); f)

SITUATION D'EVALUATION

Pendant la campagne pour l'élection du Président de la République, le Président du comité des résidents de ton quartier demande aux habitants de bien accueillir les émissaires de tous les partis politiques qui viendront pour des activités. Mais, pour certains jeunes, il n'est pas question d'accueillir des partis politiques de l'opposition. Pour ce faire ils envisagent créer un comité de résistance. Ton camarade qui en est un des membres, te demande d'en faire partie

- 1. Identifie le problème posé.
- 2. Enumère deux (02) causes pouvant justifier le comportement (conséquences du projet) des jeunes du quartier
- 3-Justifie ton refus de boycotter cet événement.

Corrigé:

- 1- Appel à perturber les activités des partis politiques de l'opposition dans le quartier pendant la campagne de l'élection du Président de la République : c'est le non-respect des valeurs républicaines.
- 2- Les jeunes du quartier se comportent de la sorte par :
- la non formation politique de leur parti politique d'origine
- la méconnaissance des principes et règles régissant les partis politiques
- le non-respect de la discipline du parti.
- 3- Je refuse de participer à ce comité de résistance. Nous sommes en démocratie ; et la démocratie signifie la pluralité des partis politiques. Tous ces partis politiques qui sont en campagne pour l'élection du Président de la République sont tous légalement constitués au même titre que le parti au pouvoir, leur parti. Autant eux sont les militants du parti au pouvoir dans le quartier, autant ces partis d'opposition ont des militants dans le quartier. Cette pluralité des partis politiques est une richesse et une chance pour les habitants qui auront la confrontation des idées et des programmes de gouvernements, la pluralité des choix entre ces différents programmes de gouvernement, ce qui va concourir à la libre expression des citoyens à l'équilibre du débat politique.

D'autre part, s'ils mettaient à exécution, il pourrait rencontrer une réplique farouche des militants de l'opposition. Et on assisterait à des troubles à l'ordre public : des bagarres qui pourraient entrainer de nombreux blessés et morts inutiles.

EXERCICES

Activité d'application 1

Voici des affirmations relatives aux comportements responsables envers les partis politiques. Coche par une croix (X) la case qui convient

Ordre	Les comportements responsables envers les partis politiques	VRAI	FAUX
	sont:		
1-	La vigilance		

2-	la tolérance	
3-	la justice	
4-	la méfiance	
5-	la solidarité	
6-	l'honnêteté	

Corrigé: 2;3;5;6;

Activité d'application 2

Dans la liste suivante de comportements et attitudes, relève ceux qui sont des comportements responsables envers les Institutions de la République

- a) la contestation,
- b) l'obéissance,
- c) le respect,
- d) la désobéissance civile
- e) la soumission aux décisions,
- f) l'utilisation des moyens légaux en cas de recours

Corrigé: b; c; e;f.

ACTIVITE D'APPLICATION 3

Voici deux colonnes. La colonne A regroupe des institutions de la république et la colonne B leurs rôles. Relie chaque institution de la colonne A à son ou ses rôle(s) dans la colonne B:

A-Les institutions

- 1-La cour de cassation
- 2-Le Conseil Constitutionnel
- 3-Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel-

B-Les rôles des institutions

- a-Valider les élections présidentielles
- b-Emettre des avis sur des questions d'ordre économique
- c-Emettre des avis sur les projets de lois à caractère social
- d-statuer sur les décisions rendues en dernier ressort par les Cours d'appel et Tribunaux de l'ordre judiciaire
- e-Emettre des avis sur des questions d'ordre juridique

CORRIGE

1 = d; 2 = a et e; 3 = b et c

SITUATION D'EVALUATION 1

Après le passage des représentants des institutions lors de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an au Président de la République, ta sœur cadette te dit : « Il y a trop d'institutions pour un pays pauvre comme le nôtre. En dehors du Président de la République et de l'Assemblée Nationale, les autres sont inutiles et pèsent sur le budget du de l'Etat. »

- 1 Identifie le problème posé.
- 2 Enumère trois (03) institutions de la république en dehors celles évoquées dans la situation
- 3 Justifie l'importance de ces institutions.

SITUATION D'EVALUATION 2

Ton père est le délégué d'un politique dans votre quartier. Mais parmi tes camarades, il y a des enfants du représentant d'un autre parti politique. Ton frère aîné te demande alors d'arrêter tes relations de camaraderie avec ses derniers.

- 1 Identifie le problème posé.
- 2 Enumère trois (03) règles et principes des partis politiques en démocratie.
- 3 Justifie ton refus de la demande de ton aîné.

THEME 3: LES COMPORTEMENTS DU CITOYEN ET LA DEMOCRATIE